

**CÔTE DOPALE**

---

28/11/2020

*SOCIAL*

# **Hôpital : 85 contractuels deviendront fonctionnaires dès l'année prochaine**

---

LAURENT GEUMETZ



avec des écarts de salaire importants et l'absence de primes. *« On aura un protocole d'accord à signer en janvier, il prévoit d'intégrer des contractuels dans la fonction publique hospitalière avec des reprises d'ancienneté, mais il nous faut une visibilité concrète pour tous »*, résumait Catherine Meyns. En proposant par exemple pour trouver les crédits nécessaires à la vente de logements de fonction appartenant à l'établissement *« puisque des logements sont vides et que l'hôpital préfère payer des loyers à la plage ! »*

Sans avoir recours à cette solution, la CGT a annoncé hier avoir trouvé une solution. Et avoir reçu l'aval de la direction pour annoncer le passage de 85 contractuels sous le statut de la fonction publique hospitalière dès l'année prochaine. Sur l'ensemble de l'établissement, ce sont quelque 350 personnes qui travaillent sous ce statut de contractuel. En huit ans, 120 sont devenus fonctionnaires.

## QUELQUES CENTAINES D'EUROS DE PLUS

### PAR MOIS

*« On a travaillé avec la direction sur une proposition cadrée sur trois années, avec comme objectif d'arriver à résorber l'ensemble des contractuels, détaille Séverine Vasseur, secrétaire de la CGT au centre hospitalier Téchec. Dans un premier temps, on nous a dit que notre protocole était intéressant. Puis nous venons d'avoir cet engagement sur 85 titularisations en 2021 a minima, ce qui veut dire qu'il y en aura peut-être plus... »* Aller au-delà de ces 85 agents dépendra du verdict rendu par le diagnostic social, une étude imposée par le récent Ségur de la Santé.

*« Donc, en 2021, les contractuels arrivés dans l'établissement sur les années 2013 à 2015 vont voir leur situation nettement améliorée, souligne Grégory Lescieux, secrétaire-adjoint de la CGT. On avait sur la table une enveloppe de 400 000 euros, on l'a amenée à 1,2 million en rappelant par exemple que notre hôpital enregistre une quarantaine de départs en retraite par an, ce qui va compenser une très grande partie du coût de ces titularisations. »* Selon les estimations du syndicat, le gain par agent va s'échelonner entre 200 et 500 euros par mois, et va leur ouvrir les portes des montées d'indices et des primes.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)